

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 23 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement avant midi pour une inspection de surveillance.
 - Le ratio est maintenu lors de la visite.
 - L'aire de jeux intérieurs offre une variété de jouet et jeu le tout est à la disposition des enfants.
 - Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
 - Les activités suivantes ont été observées lors de la visite: le dîner, lavage des mains, préparations à la sieste, changement de la couche et jeux libres.
 Discussion avec l'éducatrice concernant la documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 novembre 2021

Date

original signé par
Sophie Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 novembre 2021

Date